



Le 6 janvier 2026

## **SCANDIUM CANADA ANNONCE SON INTENTION DE PROCÉDER À UNE TRANSACTION DE RÈGLEMENT DE DETTES PAR ÉMISSION D' ACTIONS**

**MONTREAL (QUÉBEC) – Scandium Canada Ltée (TSX-V: SCD)** (la « **Société** ») annonce qu'elle a signé le 6 janvier 2026 une convention de règlement de dettes avec un créancier sans lien de dépendance pour un montant total de 84 800 \$ représentant une portion de la dette dû au créancier pour services rendus pour le projet Crater Lake. Le conseil d'administration de la Société estime que le règlement de cette dette par l'émission des Actions est dans le meilleur intérêt de la Société, puisqu'il lui permet de préserver ses liquidités pour ses activités, d'améliorer son bilan et de soutenir la nécessité globale de gérer ses ressources financières de manière prudente.

Conformément aux modalités de la convention de règlement de dettes, la Société entend régler cette dette par l'émission de 513,939 actions ordinaires (les « **Actions** ») au prix de 0,165 \$ par Action. Ce règlement de dettes a été constaté par une entente formelle écrite et demeure assujéti à l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Les Actions émises seront assujetties à une période de détention obligatoire de quatre mois et un jour à compter de la date d'émission, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

Aucun initié de la Société ne participe à cette opération. La Société n'a conclu aucune entente de courtage relativement à ce règlement de dettes.

### **À PROPOS DE SCANDIUM CANADA LTÉE**

Scandium Canada (TSX-V : SCD) est une société publique dont l'objectif ultime est de mettre en production la plus grande source primaire de scandium en Amérique du Nord, afin de permettre le développement et la commercialisation d'alliages d'aluminium-scandium (Al-Sc). La société tire parti de sa division de développement d'alliages Al-Sc et du développement de son projet minier Crater Lake pour répondre à la demande croissante en matériaux plus légers, plus écologiques, plus durables et plus performants. La société vise à devenir un leader du marché du scandium, tout en s'engageant à bâtir une économie plus responsable grâce à l'innovation et à l'agilité.

### **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y restreindre, ceux relatifs au règlement de la dette, l'approbation de la Bourse en lien avec l'émission des Actions en règlement de la dette, le développement du projet Crater Lake, et de façon générale le paragraphe « À propos de Scandium Canada Ltée »*

*ci-dessus, qui décrit essentiellement les perspectives de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » selon le sens attribué par aux lois sur les valeurs mobilières applicables et sont fondés sur des attentes, des estimations et des prévisions faites en date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes. Beaucoup de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et les événements futurs, pourraient sensiblement différer de ce qui est présentement anticipé par la Société. Ces facteurs de risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que ces énoncés changent de façon importante, ainsi que les hypothèses retenues pour développer de tels énoncés sont décrites dans la documentation de divulgation de la Société sur le site web de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).*

*Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent un nombre d'incertitudes et de risques intrinsèques, tant généraux que particuliers, et il est possible que les estimations, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les efforts de la direction de développer le projet du Lac Crater et, plus généralement, les attentes et les plans de la direction relatifs à l'avenir. Les lecteurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces énoncés prospectifs puisqu'un certain nombre de facteurs de risque important et d'événements futurs pourraient entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les croyances, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations, hypothèses, et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont concernés par ces mises en garde et ceux faits dans nos autres dépôts auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs ou d'expliquer une différence considérable entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.*

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les Politiques de la Bourse de croissance TSX ne peuvent être tenus responsables de l'exactitude ou de la véracité du présent communiqué.*

**Scandium Canada Ltd.**

Guy Bourassa

Chef de la direction

**Phone:** +1 (418) 580-2320

**Email:** [info@scandium-canada.com](mailto:info@scandium-canada.com)

**Website:** [www.scandium-canada.com](http://www.scandium-canada.com)

**LinkedIn:** Scandium Canada Ltd.

**X:** @ScandiumCanada

**Facebook:** Scandium Canada

**Instagram:** @scandiumcanada